

Lettres Patentes

Pour la frappe du marc d'argent

Du 19. 8^{me}. 1541.

Philippes par la grace de Dieu Roy
de France aux Maistres de nos monnoyes Salut pour ce que nous
avons entendu que nos monnoyes s'haument par deffault de dilleu
nous vous mandons que sans son et al'heur ces lettres veilles vous ferez
donner en toutes nos monnoyes de frappe au marc d'argent de Paris a
celles qui seront de loy dix sols Tournois en outre et au del les dix liures
Tournois quelz y seront jusques ce qu'ils soient si diligemment et ay
telle maniere que par vous n'y ait aucun deffault ne pour ce l'ouvraige
de nosd. monnoyes desoubz donne' a Paris le 19. Jour d'octobre 1541.